

Vizier Henri, parcours de captivité¹

Arson Hervé
V.1.01
27/02/2022

État civil mobilisation et capture

Henri Gabriel Vizier était né le 10 février 1914 à Saint-Pourçain sur Sioule (Allier), fils de Gilbert Vizier et de Marie Tourret épouse Vizier. Il s'est marié le 21 novembre 1936. Il habitait avec son épouse Lucienne Vizier née Raynaud, employée dans un hôtel, et un enfant né en 1934 Avenue du Progrès, Chemin rural n° 4 à Cusset (Allier). Il était employé de chemin de fer.

Il a été recruté soldat de 2^{ème} classe au 121^{ème} Régiment d'Infanterie, matricule 309, centre mobilisateur de Montluçon. Ce régiment fait partie en 1940 de la Division d'Infanterie motorisée rattachée au Corps d'armée intégré à l'armée du Général Giraud. Il a été engagé dans les combats de la poche de Lille entre le 25 et le 31 mai 1940. Le but était de ralentir la progression de l'ennemi afin de permettre l'embarquement des soldats britanniques à Dunkerque. Henri Vizier a été capturé à Bailleul (Nord, entre Lille et Dunkerque) le 29 mai 1940.

Aucun document n'indique un passage dans un camp provisoire en France.

Transfert en Allemagne

Il est enregistré matricule 70 109 au Stalag II B (Hammerstein/Schlochau en Poméranie, actuellement en Pologne : Czarne/Czluchow) le 14 juin 1940². Il est transféré aussitôt après, le 13 juillet, au Stalag II D³ (Stargard, également en Poméranie).

Rien n'indique quand ni pourquoi le prisonnier a été transféré au Stalag 325 sur le territoire du Gouvernement de Pologne.

Internement au Stalag 325 et décès à Stryj

Les Allemands indiquent par erreur sur une liste du Stalag 325 qu'Henri Vizier est arrivé à Rawa-Ruska en provenance du Stalag II B⁴. Ce document liste 5 prisonniers décédés : Paul Lemerle, Robert Tessier, Jean Bethular, Abel Fonteneau et Henri Vizier décédé le 10 septembre 1942 à Stryj.

Il faut conclure qu'après avoir été enregistré au camp central à Rawa-Ruska, à une date inconnue, le prisonnier a été transféré au kommando de travail de Stryj, à 150 km au sud du camp central.

Le dossier de décès rédigé en France

Le dossier contient l'acte de décès signé par le médecin allemand du camp (Docteur Kuhn) qui précise : « Il s'agit d'une balle dans la poitrine avec des blessures au foie et à l'estomac ainsi qu'une balle dans la tête. Ce dernier tir a été instantanément mortel. » (Docteur Kuhn). Sur le certificat de décès allemand et sur la Meldung, le décès est situé à Stryj, consécutif à une fusillade au cours d'une tentative d'évasion le 10 septembre 1942.

Le Ministère des Anciens Combattants, dans le dossier de décès, reproduit la cause du décès telle que les Allemands l'ont annoncée dans la Meldung. En réalité, le prisonnier a été assassiné, par représailles consécutives à des évasions. Les circonstances du décès ont été précisées par un cour-

1 SHD-Caen dossier AC 21 P 77642 et dossier de décès.

2 Meldung 206 du Stalag II B ouverte le 6 juillet 1940.

3 Meldung 397 du Stalag II D ouverte le 1^{er} février 1941.

4 Meldung 433 du Stalag 325 ouverte le 13 octobre 1942.

rier de l'homme de confiance du Stalag 325⁵ :

« Une évasion s'étant produite, le sous-officier Kr Ruhler n'ayant pas rattrapé les fuyards, a appelé pour un travail à faire dans le bois Lemerle et Vizier. Il est parti avec eux en compagnie d'un contremaître polonais. Quelques temps plus tard, le sous-officier est revenu avec le polonais portant les outils de Lemerle et Vizier. Comme on l'interrogeait, le sous-officier a déclaré que les camarades travaillaient dans le bois. A la fin de la corvée, il a emmené des camarades ramasser les cadavres de Vizier et Lemerle tués très près, dans le dos et à coups de revolver. »

La dépouille du défunt a été inhumée au cimetière du camp, tombe n° 4. Aucune demande de titre n'a été adressée. La veuve a demandé une pension aux autorités à Moulins et l'a obtenue.

5 Courrier archivé dans le dossier de Paul Lemerle décédé dans les mêmes circonstances.